

## Le fonctionnement

### Communication et e-administration

- M Eddy LAURENT

### Développement économique

- M. Alain VIZOT
- M. Michel MOUSTY

### Environnement/Habitat

- M. Jérôme LEFEVRE

### Service à la personne

- Mme Guylaine THOMAS
- M. Reynald GRUYER

### Aire d'accueil des gens du voyage, cadre de vie, développement durable

- M. Alain FERIOLI
- M. Bruno LANTERNE

## Comment sont prises les décisions ?

Les prises de décision sont faites par le **bureau communautaire** composé par le Président de la Communauté de Communes et les Vice-Présidents puis enterrinées par les **commissions**.

Il existe aussi un conseil communautaire qui est l'assemblée délibérante composée d' hommes et femmes élus au suffrage universel direct au sein de chacune des 13 communes du territoire. Il fonctionne dans les règles prévues par les dispositions du code général des collectivités locales.

Plus d'information auprès de Valérie DORIAN - Directrice des Services

[dir.admin.cc-commercy.void.vaucouleurs@orange.fr](mailto:dir.admin.cc-commercy.void.vaucouleurs@orange.fr) [1]

## Le fonctionnement

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

---



**URL source:** <http://www.paysdecommercy.fr/communaute-de-communes/le-fonctionnement>

### Liens

[1] <mailto:dir.admin.cc-commercy.void.vaucouleurs@orange.fr>